Suisse : la peine de mort ressuscitée par une initiative

20/08/2010 à 16h51

Une initiative populaire pour le rétablissement de la peine de mort en Suisse est sur le point d'être lancée, révèle le site de la NZZ jeudi. Le texte exige la peine capitale pour les meurtres avec violences sexuelles. Une initiative contraire à la Convention européenne des droits de l'homme.

Une initiative populaire pour le rétablissement de la peine de mort a été déposée le mois passé à la Chancellerie fédérale. Alors que le texte n'est pas encore accessible pour le public, un contrôle formel a été mené par les autorités fédérales.

D'après la NZZ en ligne, cet examen a été concluant. L'initiative devrait pouvoir prochainement commencer à récolter les 100'000 signatures nécessaires à un vote au niveau fédéral.

L' information a été confirmée vendredi à l'ATS par le vice-chancelier André Simonazzi.

Les initiants sont des proches d'une victime

"Nous avons déposé le texte de l'initiative il y a environ quatre semaines pour examen", a précisé Marcel Graf, représentant des initiants. Cette étape est nécessaire avant la récolte des signatures.

Selon M. Graf, les personnes à l'origine de l'initiative ne font pas partie d'un groupe politique mais sont des proches d'une victime. Marcel Graf n'a pas souhaité préciser le contenu exact du texte. "Nous voulons attendre la fin

officielle de l’examen mené par la chancellerie fédérale”. M. Graf a dit être conscient que la peine de mort est contestée. “Mais si elle permet d’empêcher ne serait-ce qu’une victime, cela aura valu la peine”, selon lui. […]

TSR

(merci à Swiss Shield)